

Dossier de candidature BPJEPS Loisirs tous publics

Les Francas proposent à un public le plus large possible leur savoir-faire en matière de formation professionnelle sur le champ socio-éducatif. Les formations proposées sont conçues dans une démarche et une visée d'éducation populaire, elles constituent un lieu d'échanges et d'expertise sur les pratiques professionnelles animées par un réseau d'intervenants – animateurs, formateurs, enseignants, chercheurs, experts...

Ces formations sont adossées à des pôles de ressources éducatives qui permettent l'innovation et la production intellectuelle pour penser les « savoirs nécessaires à l'éducation du futur ».

Le diplôme

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « Animateur » est un diplôme de niveau 4 délivré par l'État.

Il prépare au métier d'animateur professionnel. Il confère des compétences permettant de concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation.

Il permet, en outre, d'exercer des fonctions de coordination de petites équipes d'encadrement et de participer activement au fonctionnement de structures socio-éducatives, que ce soit auprès d'une collectivité locale, d'une association (centre socioculturel, maison de quartier, espace-jeunes...) ou d'une entreprise.

Mention « Loisirs Tous Publics » Cette spécialité amène à une qualification professionnelle permettant d'exercer le métier d'animateur au sein de différentes structures accueillant des publics variés, de la petite enfance au public adulte et senior. Elle permet également d'être habilité à diriger des accueils et séjours de type Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

Notre pédagogie

Les méthodes pédagogiques sont les plus diversifiées possibles, mettant ainsi les stagiaires en situation d'acteurs en grands ou petits groupes. Des productions individuelles et de groupes maintiennent la dynamique permettant de renforcer l'apprentissage dans des conditions favorables. Les supports pédagogiques :

- Jeux de rôles, travaux de synthèse et de présentation orale, travaux de recherche individuels, projets collectifs à partir de cas concrets, ateliers d'analyse de pratique, sorties sur sites, rencontres avec des professionnels, diaporama, vidéos, conférences...

L'accent est mis sur une pédagogie du savoir-faire et du savoir être, renforcée par la rencontre entre l'individu et le groupe.

Notre formation

18 places disponibles

Lieux de la formation : **Ain (01)**

Dates de la formation : **Du 9 octobre 2023 au 20 décembre 2024**

Date limite de candidature : **7 juillet 2023**

L'épreuve d'admission sera réalisée le 19 septembre 2023 si le nombre de candidature excède le nombre de places disponibles

Le cycle complet de formation comprend 1 742 heures dont 602 heures en centre de formation et 1140 heures de formation pratique en entreprise (à titre indicatif)

Les formations des Francas sont accessibles aux personnes à besoins spécifiques. En référence aux valeurs des Francas et de leur projet, ils développent une stratégie d'accueil pour favoriser une inclusion optimale de toutes et de tous au sein des parcours de formation proposés.

Notre démarche d'inclusion repose sur :

- La diffusion des informations et la désignation de référents handicap
- Une analyse individuelle des besoins et attentes du public
- Une proposition de solutions techniques et humaines pour améliorer l'accessibilité
- L'adaptation de nos diverses modalités
- Une évaluation des parcours et procédures

Nous contactez si besoin

Elle s'appuie également sur la recherche de synergies avec différents partenaires sur les territoires pour optimiser le travail de nos équipes et la prise en charge de chacune et chacun ainsi que sur la contractualisation de parcours de formation adaptés et individualisés.

Les Francas sont engagés dans une démarche permanente de suivi et d'amélioration de la qualité des formations. Nous sommes certifiés « **Qualiopi** »



Page 2 à conserver

Le programme

Le diplôme est obtenu par la certification de **4 unités capitalisables (UC)** regroupées au sein de 3 modules + un module de positionnement, selon le volume horaire voir calendrier

UC 1 : L'animateur (trice) encadre tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics

- Il/elle participe à l'organisation, au fonctionnement général de la structure dans le cadre du projet de cette dernière et organise les différents temps de vie des publics ;
- Il/elle conçoit et développe des projets et accompagne les publics dans la conception et la réalisation de leurs projets ;
- Il/elle garantit la qualité éducative des pratiques en assurant une cohérence pédagogique dans le respect des règles de sécurité.

UC 2 : L'animateur (trice) met en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Il /elle contribue à l'élaboration des projets pédagogiques portés par la structure ;
- Il/elle conçoit, anime et évalue des actions d'animation en cohérence avec les valeurs portées par la structure ;
- Il/elle accueille tous les publics en situation de loisirs et peut être amené(e) à intervenir en direction de publics à besoins particuliers.

UC 3 : L'animateur (trice) conduit une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'ACM.

- Il/elle est responsable du projet pédagogique et permet l'appropriation de celui-ci par les encadrants de l'ACM dont il/elle conduit l'action ;
- Il/elle contribue au développement de la citoyenneté et des pratiques numériques, et renforce la qualité du vivre-ensemble auprès des publics accueillis et au sein de l'équipe d'animation ;
- Il/elle évalue les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet et gère les moyens alloués par l'organisateur de l'ACM.

UC 4 : L'animateur (trice) mobilise les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation.

- Il/elle anime la découverte et la pratique d'activités dans les domaines suivants : les activités scientifiques et techniques, les activités culturelles et d'expression, les activités physiques de loisirs.

Le parcours à l'entrée en formation est défini à l'issue du positionnement (4 Jours). Il peut notamment permettre d'individualiser les parcours de formation par des contenus et des durées adaptées.

BPJEPS LOISIRS TOUS PUBLICS

Conditions préalables de candidature

- Être titulaire d'un des diplômes suivants : BAFA, BAFA, CQP « Animateur périscolaire », BAPAAT, BPJEPS toute spécialité, BP agricole, Baccalauréat général, Bac pro « Service de proximité et vie locale », Bac pro agricole .ou Justifier d'une expérience d'animateur de 200h minimum auprès d'un groupe (via une attestation d'employeur).
- Être titulaire d'une attestation de secourisme : PSC 1 ou AFPS, PSE 1, PSE 2, STT, AFGSU 1 ou 2.
- Renvoyer un dossier d'inscription (pages 6-7 et 8) avec les pièces demandées. (date de rigueur figurant sur le dossier)
- Réussir l'épreuve d'admission

ET Justifier une structure d'alternance pour la durée de la formation en complétant la fiche structure en page 7

Coût de la formation

7 735 €

Si vous pensez utiliser votre cpf, veuillez impérativement nous contacter

Le coût est calculé sur la base de 12,85€/heure de formation en centre. Le parcours à l'entrée en formation est défini à l'issue du positionnement (4 Jours). Il peut notamment permettre d'individualiser les parcours de formation par des contenus et des durées adaptées.



Formation éligible à l'apprentissage



Contactez notre CFA : ADASA CAMPUS pour faire une estimation financière et la convention (04.73.30.23.65 / administration@cfa-adasa.com)

N'hésitez pas à nous contacter pour trouver ensemble les modalités financières adaptées à votre situation.

Page 4 à conserver



Dossier de candidature BPJEPS dans l'Ain

Loisirs Tous Publics

Ne retournez que les pages 5, 6 et 7 avec l'ensemble des pièces à fournir, avant le 7 juillet 2023

cadre réservé aux Francas

Date de réception :

- Parcours complet
 Parcours partiel : UC

NOM : _____

Prénom : _____

NOM de jeune fille : _____

Date de naissance : ____/____/____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Sexe : F M

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

E-mail (MAJ) : _____

Statut (salarié, sans emploi....) : _____

Contrat pendant la formation (CDI, CDD, Contrat de professionnalisation) :

Si contrat d'apprentissage, merci d'indiquer la date de début du contrat : ____/____/____

Fonction et missions au sein de la structure d'alternance :

Dernier diplôme obtenu : _____

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis et d'avoir fournis l'ensemble des pièces administratives citées en pages 6.

Fait à _____ Le _____ Signature



Documents à fournir Obligatoirement

- Une photocopie de pièce d'identité recto/verso
- Un CV du candidat
- Une lettre motivation
- Une attestation de formation relative au secourisme
- Pour les candidats de moins de 25 ans**, une photocopie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.
- L'avis du médecin traitant, pour les personnes en situation de handicap.
- Pour les tuteurs : CV et copie du diplôme.
- 2 photos d'identité (dont une à coller sur le dossier d'inscription)
- Un chèque d'adhésion de 17 euros à l'ordre des Francas

JOINDRE PHOTOCOPIES DU / DES DIPLÔME(S) ET / OU ATTESTATIONS

- BAPAAT,
 - CQP Animateur Périscolaire,
 - BAFA, BAFD,
 - BAC Professionnel « service de proximité et vie locale »,
 - BAC Professionnel Agricole (toute option),
 - BP délivré par le ministère de l'agriculture (toute option),
 - BPJEPS (toute spécialité).
- OU**
- Justifier d'une expérience d'animateur, professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200h.
- Des allègements sont possibles à conditions de justifier d'un des diplômes suivants :**
- BAFD + expérience de direction ou direction adjointe 28 jours, CQP AP, CPJEPS ,
 - Bac Pro agricole Bac pro type "service à la personne, proximité, vie locale..."
 - BAPAAT ltp dans des sites et structures d'accueils collectifs
 - BAPAAT loisirs du jeune et de l'enfant, DE Moniteur Educateur
 - Titre Pro d'animateur d'activités touristiques et de loisirs

Fait à _____ Le _____ Signature :

La structure d'alternance

Nom de l'organisme, association ou collectivité : _____

Nom du (de la) responsable : _____

Adresse de la structure : _____

Tél. : _____ E-mail (maj) : _____

Association ou collectivité territoriale adhérente aux Francas : oui non

Si la structure d'alternance est différente du siège de l'association ou de la collectivité :

Nom de la structure : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Email (maj) : _____

Le tuteur ou la tutrice

Nom et prénom : _____

Fonction occupée : _____

Qualification, diplômes et mentions: _____

Tél. : _____ Email (maj.) : _____

Prise en charge financière

Je soussigné(e) _____, en qualité de _____,

atteste de la prise en charge financière de la formation BPJEPS Loisirs tous publics aux Francas

Auvergne-Rhône-Alpes pour le candidat : _____

en totalité ou partiellement pour un montant de : _____ €

Si vous mobilisez votre CPF nous contacter impérativement

Fait à _____ Le _____

Signature et cachet de la structure :